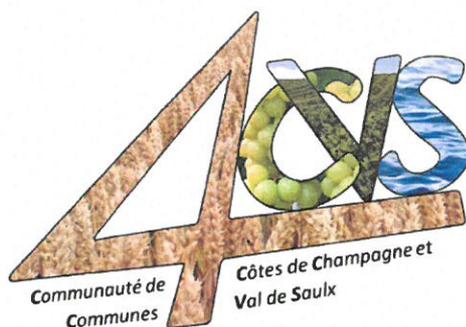


Vanault les Dames, le 16 juillet 2020,



A l'attention du Président de la MRAe

MRAE Grand Est
MIGT Metz
1 boulevard de la solidarité
BP 85230
57076 METZ Cedex 03

Nos réf. : 2020132SH

Objet : Mise en compatibilité du PLU de Sermaize les Bains en vue de l'accueil d'un projet photovoltaïque – Courrier de réponse à l'avis de la MRAe sur l'Évaluation Environnementale

Monsieur le Président,

Par la présente nous vous apportons la réponse à l'avis de la MRAe du 15 Juillet 2020 sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sermaize les Bains en vue de l'accueil d'un projet photovoltaïque que nous portons en association avec la société URBA224.

Vous trouverez ci-joint nos éléments de réponse ainsi que les compléments du porteur de projet renforçant son dossier sur le volet zones humides. Ceci sera versé au dossier mis en enquête publique, et nous joignons copie de ce courrier au dossier papier qui sera soumis au public en mairie de Sermaize-les-Bains. A cet effet nous adressons une copie de ce courrier à la Mairie de Sermaize-les-Bains, à M. Jacquinet, Commissaire Enquêteur et à la Direction Départementale des Territoires de la Marne.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

